



Unité d'aménagement 081-51

Le dernier calcul des possibilités forestières de l'unité d'aménagement 081-51 a été produit pour la période 2015-2018 et reconduit pour la période 2018-2023.

Il n'y a pas de nouveau calcul des possibilités forestières pour cette unité d'aménagement. Les éléments suivants ont été analysés afin de les mettre à jour.

Éléments analysés	Effets sur les possibilités forestières
Retrait de 17 800 hectares de lisières boisées riveraines	- 22 200 m ³ /an
Retrait de 200 hectares d'érablières faisant l'objet d'un permis pour la culture et l'exploitation à des fins acéricoles	- 400 m ³ /an
Ajustement à 740 hectares de pentes abruptes à l'aide de la cartographie LIDAR	+ 1 100 m ³ /ha
Abandon de la réduction de 6 % liée aux mesures d'harmonisation avec les communautés autochtones	+ 23 900 m ³ /an

Modifications suite à la présentation des résultats préliminaires

Modifications	Effets sur les possibilités forestières
Ajustement au tableau sur la répartition de la superficie considérée au calcul afin d'y intégrer les ajustements aux pentes abruptes de la cartographie LIDAR	Aucun
Correction au tableau sur la superficie des travaux commerciaux et écart avec 2018-2023 (ha/an)	Aucun

Répartition de la superficie considérée au calcul par catégorie de territoire

Catégories	Superficie	
	Hectares	%
Superficie totale de l'unité d'aménagement	417 610	100%
Retraits de superficie		
Territoire non forestier	63 210	15%
Territoire forestier peu productif (30 à 50 m ³ /ha)	0	0%
Territoire forestier exclu de l'aménagement	69 380	17%
Superficie destinée à l'aménagement forestier	285 020	68%

Superficie des travaux commerciaux et écart avec 2018-2023 (ha/an)

Traitements commerciaux (récolte)	Superficie annuelle moyenne (ha/an)	
	2023-2028	2018-2023
Coupe avec protection de la régénération et des sols (CPRS)	790	740
Coupe avec protection des petites tiges marchandes (CPPTM)	30	30
Coupe avec réserve de semenciers (CRS)	0	0
Total des coupes totales	820	770
Éclaircie commerciale	580	550
Coupe progressive régulière	490	460
Coupe progressive irrégulière à régénération lente (CPIL)	2 490	2 340
Coupe progressive irrégulière à couvert permanent (CPIP)	370	350
Coupe de jardinage ou d'amélioration	280	260
Total des coupes partielles	4 210	3 960
Total des activités de récolte	5 030	4 730
% des coupes totales / récolte	16%	16%
% des coupes partielles / récolte	84%	84%

Superficie des traitements non commerciaux et écart avec 2018-2023 (ha/an)

Traitements non commerciaux	Superficie annuelle moyenne (ha/an)	
	2023-2028	2018-2023
Ligniculture (essences à croissance rapide)	0	0
Plantation intensive (2 000 plants/ha)	150	150
Plantation de base (1 600 plants/ha)	90	90
Regarni	230	230
% des plantations dans les coupes totales	31%	31%
Total des travaux de reboisement	470	470
Nettoisement	0	0
Éclaircie précommerciale	40	40
Dégagement de la régénération naturelle	70	70
Dégagement de plantation	270	270
Élagage	70	70
Total des travaux d'éducation	450	450
Scarifiage partiel	2 140	2 140
Scarifiage en plein	230	230
Total de la préparation de terrain	2 370	2 370
Total des travaux sans récolte	3 290	3 290

Budget sylvicole disponible et investi

Le budget disponible dans la modélisation pour cette unité d'aménagement est de 3 600 000 \$ par année. La réalisation des travaux sylvicoles prévue à la stratégie requiert un budget annuel de **3 572 000 \$**, soit 99 % du budget disponible.

Décision du Forestier en chef

Considérant ces informations, je détermine les possibilités forestières pour ce territoire.

Possibilités forestières et écart avec 2018-2023

	Possibilités forestières (m ³ bruts/an)									
	SEPM	Thuya	Pruche	Pins blanc et rouge	Peupliers	Bouleau à papier	Bouleau jaune	Érables à sucre et rouge	Autres feuillus durs	Total
2018-2023	82 400	37 500	21 400	44 600	29 600	33 300	60 500	69 100	21 400	399 800
2023-2028	83 100	37 800	21 600	45 000	30 900	34 800	59 700	68 200	21 100	402 200
Δ	1%	1%	1%	1%	4%	5%	-1%	-1%	-1%	1%

Documentation complémentaire

Des informations complémentaires sur le calcul et la détermination des possibilités forestières sont disponibles sur le site Internet du Forestier en chef.

Concernant les possibilités forestières de cette unité d'aménagement, la documentation antérieure à la période 2018-2023 peut être consultée dans la section *Archives* sur le site Internet du Forestier en chef.

Le Forestier en chef,



Louis Pelletier, ing.f.

Le 1^{er} novembre 2021